

ARTICLE 5– DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

L'association doit joindre à son dossier de demande de subvention les documents suivants :

- Un courrier officiel de demande de subvention signé du président de l'association ou de son représentant dûment habilité, précisant l'objet de la subvention, le titre du projet et le montant demandé ;
- Statuts de l'association ;
- Récépissé d'enregistrement légal pour les associations au Maroc ;
- Liste des membres du bureau en exercice ;
- Etats financiers des 2 années précédentes ;
- Rapport annuel d'activité des 2 années précédentes ;
- Organigramme du projet ;
- CV des personnes impliquées dans la gestion du projet ;
- Annexe N°1 (canevas de note synthétique du projet) dûment rempli ;
- Annexe N°2 (déclaration du demandeur) dûment rempli, signé et cacheté ;
- Annexe N°3 (Proposition détaillée du projet) dûment rempli ;
- Budget prévisionnel détaillée de l'ensemble des dépenses et recettes (sur fichier Excel).

ARTICLE 6 – DÉPÔT DES DOSSIERS

La période d'éligibilité du dépôt des dossiers est du **1er au 30 novembre**. Les demandes doivent être reçues dans une enveloppe scellée, envoyée en recommandé ou par messagerie express ou remise en main propre (un accusé de réception signé et daté sera délivré au porteur dans ce dernier cas), à l'adresse indiquée ci-dessous :

Conseil de la communauté marocaine à l'étranger
Mahaj Ryad, Imb 10, BP 21481, Hay Ryad, Rabat

ARTICLE 7 – PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SELECTION

Les associations seront informés de l'issue de la procédure de sélection au plus tard deux mois et demi après la date limite de candidature.

ARTICLE 8 – MODALITES DE SUBVENTION

Le montant de la subvention sera déterminé en fonction des budgets prévisionnels présentés et des crédits disponibles.

ARTICLE 9 – MODIFICATIONS

Toute modification importante touchant aux objectifs, partenaires, calendrier ou budget d'un projet bénéficiaire doit obligatoirement être signalée et validée par le CCME. Le non-respect de cette clause ou la non-réalisation partielle ou complète du projet pourra entraîner la réaffectation des financements accordés ou le remboursement intégral ou partiel des sommes déjà versées.

ARTICLE 10 – OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES

Les associations bénéficiaires de la subvention s'engagent au terme de leur projet à envoyer un rapport narratif et un bilan financier. Pour les projets pluriannuels, un rapport intermédiaire sera nécessaire en fin de chaque année du projet.

Les associations bénéficiaires autorisent la publication et l'utilisation par le CCME de leur nom, des informations relatives au projet financé, des bilans intermédiaires et finaux, des photos, des vidéos et renoncent à la perception de tout droit ou indemnité à ce titre. Les associations doivent faire apparaître le logo du CCME sur les supports de communication. Les associations doivent par ailleurs faciliter les éventuelles évaluations de leur projet.

ARTICLE 11 – ASSURANCE DES ASSOCIATIONS

- Non-recours en cas d'accident : Les associations, seules responsables de leur projet et couvertes par les assurances nécessaires, dégagent par conséquent le CCME de toute responsabilité en cas d'accident et s'interdisent d'exercer un quelconque recours à leur encontre.

ANNEXE 1

NOTE SYNTHETIQUE DU PROJET

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION : (Ne pas dépasser 2 pages)

| | |
|--|--|
| Nom | |
| Date de création : | |
| Lieu de création : | |
| Numéro du récépissé du dépôt légal et pays | |
| Mission : 3 phrases | |
| Domaines d'intervention : <i>(Trois les plus importants)</i> | |
| Objectifs stratégiques : <i>(Trois les plus importants)</i> | |

| | |
|--|--|
| Priorités d'actions : <i>(Trois les plus importants)</i> | |
| Budget annuel : | <ul style="list-style-type: none"> • Global : • Activités : • Fonctionnement : |
| Sources de financement : <i>(Les plus importantes)</i> | |
| Partenaires principaux : | |
| Coordonnées association : | <ul style="list-style-type: none"> • Adresse : • Fixe : • Fax : • Email : |
| Personne de contact : | <ul style="list-style-type: none"> • Nom : • Position : • Coordonnées : <ul style="list-style-type: none"> ○Tél/s : ○Email : ○Adresse : |

II. FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET (Ne pas dépasser 3 pages)

| | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Nom de l'association | | | |
| Titre de l'action | | | |
| Localisation | Ville | Région | Pays |
| | | | |
| Durée de l'action | | | |
| Budget global de l'action | | | |
| Contribution souhaitée | | % Budget | |
| Contexte général du projet | <i>Vous devez justifier de la pertinence de la problématique à adresser et de l'intérêt du projet pour les marocains du monde</i> | | |
| Objectifs <i>(Trois maximum)</i> | | | |
| Résultats attendus | | | |
| Activités prévues <i>(Présenter par résultat)</i> | | | |
| Les partenaires <i>(Pour cette proposition de projet)</i> | | | |
| Suivi et évaluation | | | |

ANNEXE 2

DECLARATION DU DEMANDEUR

Le demandeur, représenté par le soussigné, signataire autorisé du demandeur et dans le cadre de la présente demande, représentant les partenaires dans l'action proposée, déclare par la présente que:

- le demandeur et ses partenaires se trouvent en situation de conformité totale avec les lois, règlements et dispositions internes prévues dans leurs statuts et que leurs organes de gouvernance interne veillent au respect absolu de ces statuts ;
- le demandeur dispose de sources de financement stables et suffisantes pour maintenir son activité pendant toute la durée du projet ;
- le demandeur dispose des compétences, qualifications professionnelles et la motivation pour réaliser le projet ;
- le demandeur s'engage à respecter les obligations prévues dans la déclaration de partenariat et les principes de partenariat ;
- le demandeur est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre du projet avec ses partenaires et n'agit pas en qualité d'intermédiaire ;
- le demandeur et chaque partenaire peuvent fournir immédiatement, sur demande, les pièces justificatives sur leur demande et organisation ;

Signature manuscrite au nom et pour le compte du demandeur

| | |
|------------------------------|--|
| Nom | |
| Fonction | |
| Date | |
| Signature avec cachet | |

ANNEXE 3

PROPOSITION DETAILLEE DU PROJET

Format : La présente proposition ne devra pas excéder 15 pages, annexes, pièces jointes et rapports financiers non inclus.

I. Présentation de l'association

a) Présentation générale :

- *Historique :*
- *Chiffres clés (budget annuel, employés, nombre de projets, etc.) :*
- *Collaboration antérieure avec le CCME*

b) Présentation de l'activité de l'association :

- *Domaines d'action et zones d'intervention de l'association :*
- *Exemples de projets significatifs menés :*

c) Présentation de l'équipe projet :

- *Présentation synthétique des membres de l'équipe projet et de leur capacité à mener à bien le projet :*

II. Présentation du projet

a) Cadre – contexte :

- *Détails du contexte du lancement du projet et justification du projet :*

b) Liste des objectifs :

- *Liste exhaustive des objectifs auxquels se propose de répondre le projet :*

III. Approche proposée

a) Objectifs :

- *Détailler les principaux jalons, et, pour chacun d'entre eux, les résultats / l'impact à atteindre et les indicateurs pour le mesurer :*

b) Plan d'actions et calendrier :

- *Plan d'actions détaillé proposé pour la conduite du projet et calendrier associé :*

c) Résultats escomptés :

- *Résultats escomptés du projet :*

IV. Proposition financière

a) Budget total demandé :

- *Budget demandé au CCME et budget total du projet :*

b) Détails du budget et échéancier :

- *Moyens proposés (humains et matériels) pour la conduite du projet et dépenses associées :*